

Conférence salariale 2019  
Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale  
toujours plus sinistrée

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

Les parties au dialogue social ont convenu, au sein de la commission nationale de dialogue social, de poursuivre les négociations salariales pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

Une nouvelle fois, le taux d'évolution de la masse salariale 2019 annoncé par le pouvoir public est inférieur à l'augmentation de 2018, entraînant inévitablement un tassement supplémentaire de la qualité de vie des salariés professionnels.

Malgré un accord interprofessionnel de 10 points, annoncé au 1000, les salariés de l'USB continuent de souffrir d'une politique salariale toujours plus sinistrée.

## **[Communiqué] Conférence salariale 2019 Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale toujours plus sinistrée**

7 janvier 2020

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

---

### **Source**

**URL:**<https://adef42.fr/actu-adessadomicileorg/communique-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une>

### **Liens**

[1] <https://adef42.fr/actu-adessadomicileorg/communique-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une>